

RAYMOND DE SEZE, COMTE DE SEZE

1748- 1828



Issu d'une famille originaire de St Emilion, Raymond de Sèze est le 4ème fils d'une fratrie de 9 garçons dont le père avocat, les frères et neveux contribuent tous à la réputation de cette Maison.

Au Barreau de Bordeaux en 1782, De Sèze plaide l'Affaire de la Marquise d'Anglure avec tant d'esprit qu'il s'attire l'amitié du célèbre avocat parisien, Elie de Beaumont et la confiance du ministre, le Comte de Vergennes qui l'invitent à Paris... Raymond de Sèze est un honnête homme aux manières courtoises et au style plein de dignité et d'habileté.

Son premier voyage lui donne une vision plus réaliste de la société et s'achève à Ferney avec la rencontre de Voltaire.

En spectateur anonyme, il observe les grands de la cour, la richesse et les excès sans nourrir d'envies. Avec justesse, l'avocat mesure le talent laborieux d'un père dont la gloire restera pour toujours dans le cœur de ses enfants. La virtuosité des tenors du barreau parisien ne l'impressionne guère, toutefois il comprend que seul Paris dispense la gloire et les paillettes.

En 1784, De Sèze s'installe à Paris où il sera bientôt rejoint par son épouse. Appelé comme conseil dans l'Affaire du Collier de la Reine, escroquerie qui défrayera la chronique judiciaire de la cour, De Sèze mettra tout son talent oratoire au service de cette triste et célèbre affaire, qui inspirera plus tard le romancier Alexandre Dumas. Les succès des défenses du Baron de Besenval en 1789, et celle de Monsieur (Louis XVIII) en 1790 lui confèrent une considération grandissante. En homme moderne, il épouse les idées nouvelles de la Révolution mais ne tardera pas à renoncer à ses excès en homme sage. Elu premier électeur des Capucins du Marais, il devient commissaire pour la rédaction des cahiers du district. Devant la haine du peuple, ses premiers élans révolutionnaires s'estompent... justifiant son retrait, il prétexte une vie professionnelle et familiale très chargée.

Après la fuite de Varennes et son emprisonnement au Temple, Louis XVI sait que son jugement devient inévitable. Le refus de Target portera Malesherbes et Tronchet à la défense du Roi. Ces derniers, malgré leur renommée, à près de 70 ans, ne peuvent assumer seuls la charge de travail et s'adjoindront De Sèze, plus jeune et énergique, le 13 décembre 1792.

À l'issue des 9 jours de préparation, le conseil royal fonde sa défense sur l'inviolabilité constitutionnelle ; le défenseur anticipe la peine la plus grande : la déchéance.

Devant l'émotion suscitée par la plaidoirie de De Sèze, la Convention décide au soir du 26 décembre le report du jugement du citoyen Louis Capet. Les débats s'achèvent le 14 janvier, le vote sur la culpabilité, la sanction et la peine de Louis vont durer pendant plus de 3 jours. Le Roi n'est condamné qu'à 5 voix de majorité (366 sur 721). Tronchet rappelle en vain qu'en matière criminelle, une majorité des deux tiers est exigée. De Sèze rédige l'appel au peuple que la Convention rejettera. La royauté sombre et la Terreur s'installe.



Malesherbes est emprisonné et De Sèze ne tarde pas à être inquiété ; d'abord à la Prison de la Force puis celle de Picpus, où il côtoie l'horreur jusqu'à l'inespérée chute de Robespierre le 9 thermidor (27/07/1794). Pendant plus de 7 ans, il ne parut dans aucun lieu public et reprit lentement le goût pour la littérature et les travaux de sa profession.

Un homme mit fin à l'anarchie, apaisa les passions et imposa ses ambitions à l'Europe : Napoléon 1er. Désireux de s'associer à la gloire du défenseur, L'Empereur multiplia les démarches envers De Sèze qui refusera obstinément, rappelant que la nécessité de la guerre ne se justifiait que pour préserver l'indépendance du peuple français et l'inviolabilité du territoire. De Sèze, mis en cause par l'Empereur, ne devra son salut qu'à l'intervention de protecteurs très influents...

La restauration vit reflourir la gloire de De Sèze et celle de son Roi-Martyr. En 1815, Louis XVIII le nomme Premier Président de la Cour de Cassation, Pair de France et Grand Trésorier Commandeur des ordres du Roi... En 1817, le titre de comte s'ajoute aux précédentes distinctions. Il continuera, ce faisant, la fonction pour laquelle l'Histoire l'a choisie, de servir la monarchie et la religion, le roi et ses ministres. Le défenseur bénéficie d'une réputation inattaquable, servie par une grande autorité morale.

Avec l'aide du Comte Lynch-Bages, ils obtiennent l'octroi d'un emprunt pour achever la construction du Pont de Pierre, reliant les rives de Bordeaux. Elu Académicien en 1816, il fut le titulaire du fauteuil 33 qu'occupait précédemment Voltaire.

L'histoire retiendra la fidélité inconditionnelle du défenseur qui refusera de plaider toute autre cause jusqu'à la fin de sa vie. A sa mort en 1828, Charles X fait élever un monument pour le dernier témoin des malheurs du Temple, il repose au cimetière du Père Lachaise à Paris.